

REPUBLIQUE - FRANCAISE

Liberté – Egalité - Fraternité

COMMUNE DE BOUSSY-SAINT-ANTOINE

ESSONNE

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'Art. L 2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune se réunira en séance ordinaire

Le Jeudi 24 septembre 2026 À 20h00

Salle Marianne

Aile Nord de la Ferme

(retransmis en direct sur Facebook)

ORDRE DU JOUR

DÉLIBÉRATIONS

- 1) Admission en non-valeur de créances éteintes
- 2) Garantie communale accordée à la société CDC habitat social société anonyme d'habitations à loyer modéré pour la construction en VEFA de 152 logements sociaux PLS en résidence étudiante et 1 logement gardien situés 17 rue marcel Pagnol
- 3) Attribution de chèques-cadeaux aux lauréats du brevet des collèges et du baccalauréat – Promotion 2026
- 4) Mise en place d'une tarification en cas de retard des familles au Multi-Accueil Collectif « Les P'tits Bux »
- 5) Modification de la délibération n° 2026/35 du 26 mars 2026 relative aux délégations consenties au Maire par le Conseil municipal
- 6) Retrait de la délibération 2026-107 du conseil municipal du 4 juin 2026 portant retrait du groupement de commandes avec le CIG de Versailles pour l'assurance dommage aux biens
- 7) Présentation du rapport d'activité du Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Ile de France pour l'exercice 2025
- 8) Modification du règlement intérieur des prestations liées à l'enfance
- 9) Consultation du Conseil municipal requise pour arrêter la liste des ouvertures de dimanches au nombre de 5 pour l'année 2027
- 10) Modification du tableau des effectifs

Questions diverses

Le Maire
Romain COLAS

